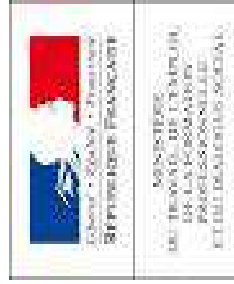


# GJ

# Garantie Jeunes



Union européenne  
Fonds social européen



# L'origine

- ▶ Recommandation du Conseil de l'Union européenne pour l'établissement d'une « Garantie pour la jeunesse » du 22 avril 2013 qui invite les Etats membres à améliorer la 1ère expérience professionnelle des jeunes et leur participation au marché du travail
- **Décret n° 2013-880 du 1er octobre 2013 relatif à l'expérimentation de la « garantie jeunes »**
- Feuille de route de la grande conférence sociale pour l'emploi (7 et 8 juillet 2014) prévoit son extension progressive à 50 000 jeunes en 2015

## Le public

- ▶ Les NEET = jeunes “*Not in Education, Employment or Training*”, en précarité sociale ou financière

# Les objectifs

- ▶ Rendre le jeune autonome dans ses démarches
- ▶ Créer des liens directs entre le jeune et les employeurs
- ▶ multiplier les expériences en entreprises



# Principe

## Programme d'accompagnement des jeunes par les missions locales

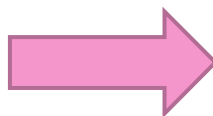
- Individuel et *collectif* ,
- À plein temps,
- Contractualisé
- Associé à une garantie de ressources aux jeunes
  
- Qui repose sur un partenariat :
  - ✓ entre l'Etat et les collectivités territoriales (complémentarité et coordination des aides et interventions au profit des jeunes)
  - ✓ la ML et les acteurs locaux de l'insertion, de la santé, du logement, de la jeunesse, de la solidarité, de la formation, de la justice .
  - ✓ Et avec les entreprises

Etat + collectivités  
... administrations



Pilotage du dispositif

Acteurs de l'insertion



Repérage du public  
Orientation vers GJ  
Accompagnement social

Entreprises tout secteur



Connaissance du  
territoire  
Réseau relationnel  
Stages  
emplois

**PROCEDURE**

Conseillers ML  
et partenaires

Conseillers GJ et ML

Commission d'attribution

Phase1  
repérage orientation vers  
GJ

Phase 2  
information collective

Phase 3  
Entretien +dossier de  
candidature  
Validation en comite local

Phase 4  
envoi des candidature aux  
commissions

Phase 5  
étude de la  
candidature/Validation



Garantie Jeunes

ET POUR NOUS....



## Une convention signée avec l'Etat définissant des objectifs



2015 : 30 entrées  
2016 : 90 entrées

4 semaines de mobilisation  
« collectives » (contenu  
établi par la DGEFP)

Un accompagnement sur les  
11 mois restant avec  
activités hebdomadaires  
4 mois en entreprises

Sorties mesurées en terme  
d'autonomie et d'accès à  
l'emploi

## et des moyens



un financement par jeune (1600€)  
la participation du FSE

Une équipe de 3 personnes dédiée à ce « dispositif »

2 conseillères et une assistante administrative

De nouveaux locaux